



Les espaces forestiers dans la province de Chefchaouen

Conflits et enjeux

B. Ben Moubarik



Sommaire

Introduction

I. Importance des ressources forestières :

- Superficie
- La forêt source de produits et d'emplois
- Protection des eaux; des sols et de la biodiversité.

II. Problématiques de développement durable des ressources forestières

- Droit d'usage
- Contraintes naturelles
- Les infractions forestières
- Absence d'une assiette foncière bien définie du domaine forestier
- Les incendies de forêts
- Sous équipement des massifs forestières
- Insuffisance des moyens humains et Matériels
- Faible adhésion des populations aux efforts du développement

forestiers...



III. Conflits et enjeux :

- Délimitation forestière
- Défrichage suivi de labour
- Culture de cannabis

IV. Axes stratégiques de développement

- Les défis à relever :
 - o La délimitation forestière
 - o La déforestation
 - o Aménagement; équipement et mise en valeur des espaces forestiers
 - o Développement des espaces péri forestiers

Conclusion



Introduction

La situation de notre pays lui confère une grande variété climatique et une importante diversité bioécologique. L'espace rural dans la province dispose de nombreux atouts mais plusieurs handicaps constituent un frein à sa mise en valeur. Pour comprendre les conflits et les enjeux objets de l'usage des espaces forestiers, nous avons jugé utile de subdiviser le présent exposé en quatre parties.

La première partie est consacrée à l'importance du domaine forestier. La problématique du développement durable des ressources forestières sera traitée dans la deuxième partie.

Les conflits et les enjeux feront l'objet de la troisième partie et la dernière portera sur les axes stratégiques du développement.



Importance des ressources forestières

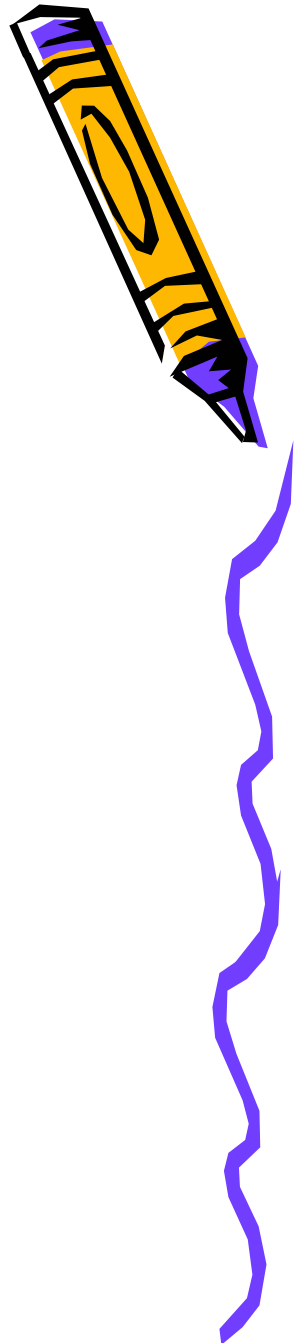
Au niveau national :	9 000 000 ha (12 % du territoire national)
Au niveau Régional (DREF du Rif) :	341 800 ha (35 % du territoire régional)
Au niveau provincial :	170 000 ha (39 % du territoire provincial)



Dans la province de Chefchaouen; les forêts sont composés des espèces suivantes :

- o Le chêne liège : 40 %
- o Les essences secondaires : 30 %
- o Le chêne vert dégradé : 16 %
- o Autres : 14 %

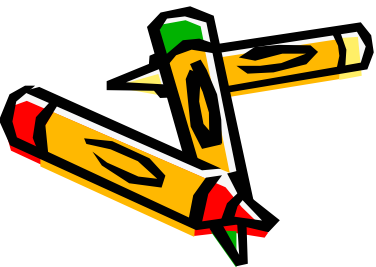
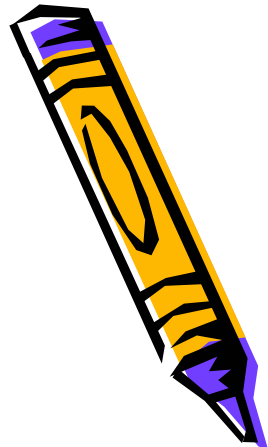
Ces forêts sont ses sources de produits et d'emplois



Les principales productions sont :

- o Le bois de feu et de chauffage : 19 800 St/ An
- o Le liège : 8150 St/ An
- o Le bois d'industrie et de service : 9340 m³ / An
- o Le bois d'œuvre : 310 m³ / An
- o Les souches de bruyère : 860 q / An
- o Des unités fourragères : 60 000 000 UF / n

Ces produits génèrent au profit des communes rurales des recettes forestières estimées à 4 000 000 H (les unités fourragères précitées ne sont pas comptabilisées dans les recettes forestières)



Le Tourisme

La province de Chefchaouen est caractérisé par des atouts touristiques importants comme :

1. Le littoral méditerranéen (120 Km)
2. Les massifs forestiers de Talassemrane et de Tazout couverts essentiellement de sapin et de pin noir constituent les meilleurs sites qui permettent de développer le tourisme de montagne.
3. Les grottes dont la plus célèbre est la grotte de « Tarhoubait » considérée par les spécialistes comme l'une des plus importantes grottes du Maroc.



La chasse

Connus par leur faune riche et variée; les espaces forestiers dans la province de Chefchaouen abritent essentiellement :

1. Le sangliers
2. Le perdreau

Dans l'objectif de protéger et de développer la faune cynégétique; les services du HCEFLCD ont procédé à :

- o L'amélioration du droit de chasse
- o La création de réserves de chasse.



Créations d'emplois et distributions de revenus :

Le rôle de la forêt et des produits forestières en tant que générateur d'emplois plus être appréhendé dans les différents types d'activités; on distingue :

- o Les agents de l'État relevant du HCEFLSD qui veillent à la conservation et au développement des forêts dans le territoire de la province de Chefchaouen.
- o Les cadres et les ouvriers des différents entreprises forestières (production de plants; reboisements; aménagements; exploitation transformation)
- o Ceux qui gardent les animaux en forêt
- o Les membres de famille qui ramassent le bois de feu et de chauffage...

Toutes ces activités constituent une source de revenus; chose qui a un impact positif sur le niveau de vie des ménages concernés.



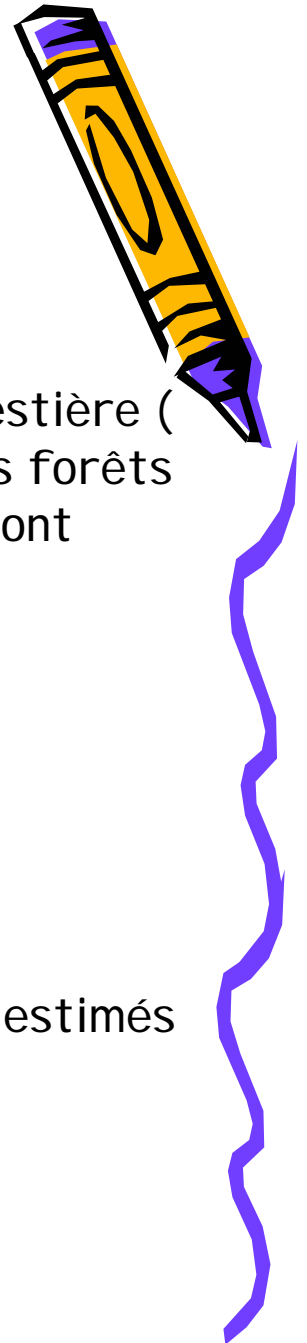
Protection des eaux; des sols et de la biodiversité :

Les espaces forestiers présentent de nombreux atouts en rapport avec leur grande diversité biologique et leur impact sur l'équilibre socioéconomique de la province et sa région.

Ils jouent un rôle de première importance en ce qui concerne la conservation et la protection des eaux et des sols et l'amélioration des conditions de l'Environnement



Problématique du développement durables des ressources forestières



➤ Droit d'usage : en plus du droit d'usage

o Ramassage des bois et parcours : prévus par la législation forestière (Dahir du 10 / 10 /1917) sur la conservation et l'exploitation des forêts et ses arrêtés d'application), d'autres prélèvements délictueux sont opérés en forêt :

o Liège

o Bois

o Branches pour alimentation le troupeau

o Pâturage dans les mises en défends.

Les prélèvements non contrôlés de bois de feu et de chauffage sont estimés à : 1 470 000 stères / an.



➤ **Contraintes naturelles :**

1. 75 % du territoire provincial présente des pentes supérieures à 20 %
2. Espaces cultivables limités notamment par :
 - o La topographie
 - o La fragilité des sols
 - o Et le domaine forestier
3. Enclavement des espaces forestiers (problèmes de surveillance et de gestion)
4. Forte densité de la population (ce qui accentue la pression sur les ressources naturelles et foncières)



➤ Les infractions forestières :

L'analyse de l'état annuel du contentieux pénal pour l'année 2005 permet de relever que le nombre de procès verbaux dressés est de 2726 soit 10,37 % du total des délits constatés au niveau national.

Les délits de défrichement en forêt domaniale représentent 28 % du total des mêmes délits constatés au niveau national. Ceci montre que le défrichement est étroitement lié à la culture du cannabis et au besoin en terrains culture.

La superficie défrichée annuellement est estimée à : 1400 ha.



➤ **Absence d'une assiette foncière bien définie du domaine forestier :**

le domaine forestier n'est pas encore totalement délimité et même les forêts dont la délimitation a été homologuée (moins de 20 % de la superficie total des forêts)

➤ **Les incendies de forêts : (350 Ha / An)**

les conditions climatiques et de végétation font que les espaces forestiers sont exposés à la menace des incendies qui affectent chaque année des centaines d'hectares entraînant d'importantes pertes sur les plans écologiques et socio-économiques.

La plus importante cause reste la culture du cannabis :

- Sous-équipement des massifs forestiers
- Insuffisance des moyens humains et matériels
- Faible adhésion des population aux efforts du développement forestier.



Conflits et Enjeux

Personnes n'ignore que le domaine forestier se trouve qu centre de préoccupations multiples, de multi usages et de conflits entre les différents acteurs en place (administrations, population, élus ...)

Cet usage du domaine forestier donne lieu à des tensions vire des confits ouverts entre les différents usagers. Les exemples les plus marquants sont :

- o La délimitation forestière
- o Les défrichement suivis de labour
- o La culture de cannabis



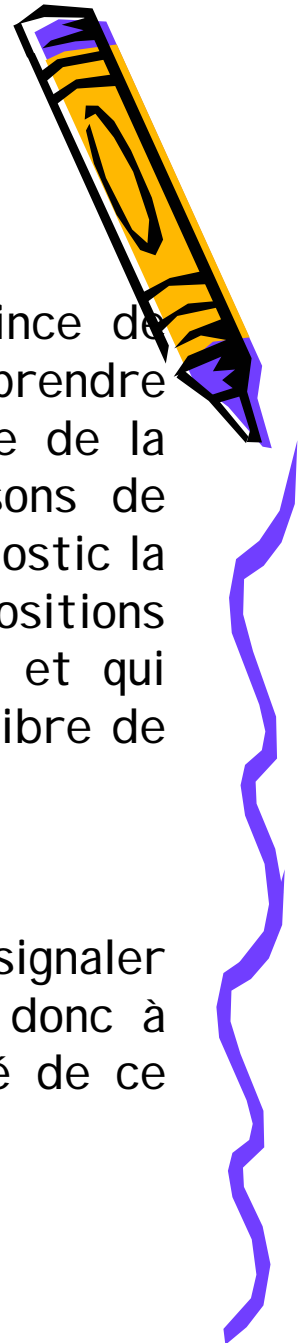
les efforts déployés par les services du HCEFLCD dans le but d'apurer la situation juridique du domaine forestier dans la province de Chefchaouen sont parfois confrontés à des oppositions massives et énergiques des population riverains; accompagnés le plus souvent par des actes illégaux (incendie et / ou défrichage) pour faire disparaître les indices de la présomption légale (présomption de domanialité) prévue par les dispositions des articles 1 (b) du dahir 10/10/1917 sur la conservation et l'exploitation des forêts et l'article 453 du code des obligations et contrats; et par la suite affaiblir la position de l'administration dans la défense es intérêts de l'États devant les juridictions compétentes.



Axes stratégiques de développement

L'analyse diagnostique de l'espace forestier dans la province de Chefchaouen dans toutes ses composantes a permis de mieux comprendre la problématique de la conservation et de développement durable de la forêt. Ce bilan vient de mettre en évidence de multiples raisons de s'inquiéter de l'avenir du domaine forestier. A la lumière de ce diagnostic la question suivante mérite d'être posée : laquelle sont les dispositions urgentes qui doivent être prises par les autorités compétentes, et qui peuvent infléchir cette évolution et conduire au maintien de l'équilibre de l'espace forestier ?

Pour essayer de répondre à cette question; il est utile de signaler que la gestion actuelle et future de l'espace forestier consiste donc à surmonter un certain nombre de défis afin d'assurer la durabilité de ce patrimoine avec tous ses services

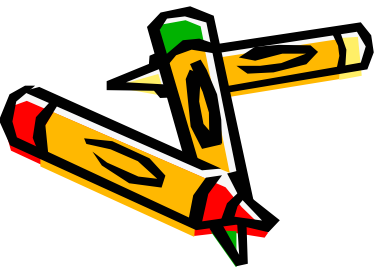
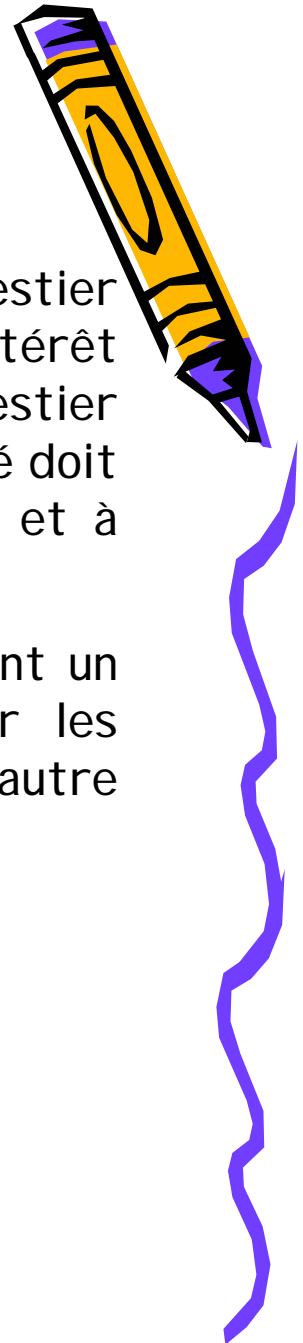


les défis à relever sont :

o La délimitation forestières :

Pour cet axe l'enjeu est la conservation du patrimoine forestier par la délimitation forestière. Pour ce faire et compte tenu de l'intérêt que représente la sécurisation de l'assiette foncière du domaine forestier dans la conservation et le développement de ce patrimoine; la priorité doit être accordée à la délimitation des forêts non encore délimitées et à l'immatriculation de celles dont la délimitation a été homologuée.

La délimitation et l'immatriculation des forêts constituent également un préalable aux investissements d'une part, et permettent d'éviter les conflits (contestations et litiges) avec les populations riverains d'autre part.

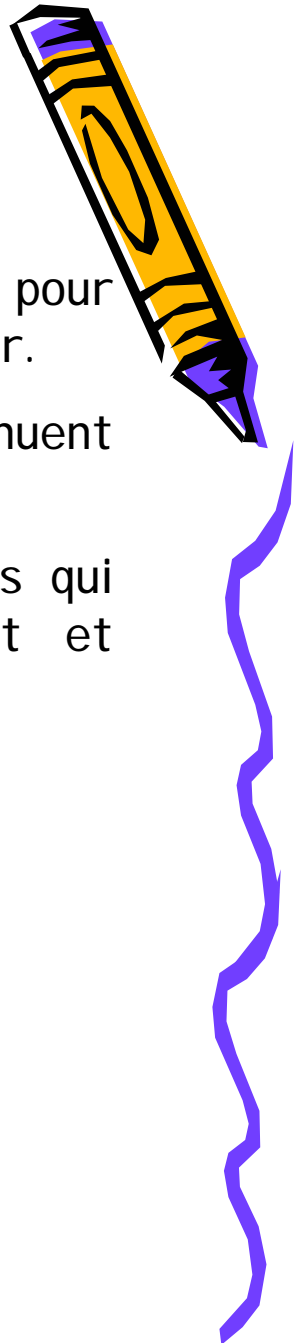


o La déforestation :

les délits de défrichement constituent un grand danger pour l'avenir de l'espace rural en général et l'espace forestier en particulier.

Les défrichements favorisent et amplifient l'érosion des sols et diminuent les possibilités de mobilisation des eaux.

Pour ce 2ème axe l'enjeu est lutte contre la culture de cannabis qui constitue la cause principale des infractions de défrichement et d'incendie de forêt.





o Aménagement, équipement et mise en valeur des espaces forestiers :

les plans d'aménagement doivent constituer la base de toutes les interventions de conservation; de restauration et de développement des espaces forestiers dans le cadre d'un développement des populations usagères. A ce niveau; une question pertinente mérite d'être posée :

Quelle est l'opportunité des aménagement qui ne prennent pas en considération la socio- économie de l'espace considéré d'une part et les possibilités de développement des espaces péri forestières et l'approche participative d'autre part ?

L'enjeu et donc l'aménagement de toutes les forêts dont la délimitation a été homologuée ou ayant fait l'objet d'une immatriculation foncière.



o Développement des espaces péri forestiers :

les espaces forestiers jouent des rôles socio-économiques et environnementaux importants et se trouvent menacés de diverses formes de dégradation résultant essentiellement des activités des populations riverains. Donc les solutions des problèmes de la forêt passent par le développement socio-économique des populations riverains en particulier et rurales en général visant l'amélioration de leurs revenus, de leurs niveaux de vie et de leur bien-être social.

A cet effet, le développement des espaces péri forestiers constitue un axe stratégique important pour diminuer la pression anthropologique sur la forêt.

L'enjeu est donc la conception et la réalisation de projet de développement intégré des espaces forestiers et périforestiers.



Conclusion

La Stratégie de développement pouvant assurer une complémentarité entre espaces forestiers et périforestiers nécessite des efforts continus et à long terme émanant d'une volonté politique et d'une mobilisation de tous les acteurs du développement rural et de ses bénéficiaires.

Enfin, je dirais que la conservation et le développement des espaces forestiers est l'affaire de tous. Que chacun fasse de son mieux pour relever tous les défis.

